

**Commentaires** de la Direction régionale de santé publique (DRSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale concernant le **PLAN D'ACTION 2014-2015 en développement durable de l'Administration portuaire de Québec**

3 FÉVRIER 2014

---

**Les commentaires de la DRSP sont indiqués en caractère gras dans le texte**

Plan d'action : page 25

Action 1.2 : Réaliser une analyse des risques des activités sur le territoire du Port incluant les dangers potentiels en matière de sécurité, de santé et d'environnement **par une entreprise reconnue, spécialisée dans la gestion des risques industriels. Le rapport préliminaire d'analyse des risques sera soumis aux autorités compétentes concernées pour validation.**

Action 1.6 : Mettre en œuvre des procédures pour les décisions et les autorisations.

Le Comité Environnement, Santé et Sécurité sera l'autorité de contrôle de la performance du plan d'action. **Ce contrôle de la performance sera réalisé en concertation avec les autorités compétentes concernées.**

Plan d'action : page 26

Action 2.3 : Gestion en continu de la qualité de l'air.

Il s'agit de finaliser l'installation des stations d'échantillonnage, d'analyser les résultats, de faire des suivis et de divulguer les performances. **L'échantillonnage des particules en suspension totales (PST), ainsi que des particules respirables PM<sub>2,5</sub> et PM<sub>10</sub> permettra de faire le suivi de l'ensemble des émissions atmosphériques potentielles liées aux activités portuaires et d'ajuster au besoin les mesures d'atténuation mises en place en cas de rejet accidentel de contaminants.**

Slavko Sebez, M. Sc.

Conseille en santé environnementale

Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale